



STAGES M2 EN MASTER DIS

1- LES FONDEMENTS DU STAGE DE MASTER

Le stage est le lieu de mise en pratique de toutes les compétences acquises en formation (licence + master). C'est une étape de professionnalisation des acquis tant en termes de savoir-faire que de savoir-être. Il constitue une expérience importante dans le monde professionnel en tant qu'apprenant.e.

Les étudiant.es doivent développer une question de recherche à partir d'un ou des plusieurs projets menés en stage. Cette problématique viendra nourrir le travail du mémoire.

L'évaluation est réalisée par la direction du stage (Nîmes Université). Elle repose sur les rendus mensuels fournis par l'étudiant.e à la direction, ainsi que sur les appréciations du ou de la tuteur.ice de stage en entreprise ou institution (critères définis par le BA2IP, bureau de référence des stages de Nîmes Université : la grille d'évaluation doit être remplie et fournie au moment où l'étudiant.e quitte l'entreprise/l'institution).

Deux typologies de stage sont possibles dans le cadre du M2 DIS :

1/ un **stage d'une durée comprise entre 500 et 700 heures** accompagné d'un mémoire de recherche-projet (recherche fondamentale par le(s) projet(s)).

2/ un **stage d'une durée comprise entre 750 et 900 heures** accompagné d'un mémoire de projet.

2- RÔLE DES TUTRICES ET TUTEURS DE STAGE

Les étudiant.es sont encadré.es par la référente académique du stage côté Nîmes Université. C'est à elle que doit être adressée la convention de stage (signature quadripartite : étudiant.e / tuteur.ice de stage dans l'établissement d'accueil / tuteur.ice de stage Nîmes Université / la présidence de Nîmes Université). Les étudiant.es ne pourront commencer leur stage sans que la convention soit signée par toutes les parties.

Aucune dérogation ne sera possible, faute de quoi l'étudiant.e ne serait pas couvert par les assurances liées à la convention. Le bureau de référence sur ces questions est le BA2IP ba2ip@unimes.fr

Le tuteur ou la tutrice de stage interne à Nîmes Université assure le rôle de suivi et de médiation en cas de problèmes éventuellement rencontrés avec son établissement d'accueil.

3- OBJECTIFS DES RAPPORTS DE SUIVI MENSUELS

- Établir un document de suivi des tâches accomplies dans l'établissement d'accueil.
- Apprendre à évaluer et à communiquer sa propre progression et sa propre capacité à faire face à une demande dans un contexte professionnel.
- Décrire sa capacité à s'organiser, à répondre à des temporalités et des demandes dans des situations contraintes et nouvelles.
- Décrire sa capacité à trouver sa place en tant que designer et adopter une posture professionnelle
- Décrire sa capacité à développer des savoir-être adaptés au milieu professionnel dans lequel l'étudiant.e s'inscrit

4- LA PRÉSENTATION DES SUIVIS MENSUELS

La formalisation des suivis mensuels est laissée à la libre expression de l'étudiant.e. Le rapport doit être lisible, compréhensible avec un soin porté à l'orthographe. Il doit être synthétique (pas plus de 10 pages, dessins et photos compris).

Le suivi mensuel est composé de tous les éléments nécessaires à la bonne compréhension des éléments décrits dans les Objectifs de stage.

5- EVALUATION DE L'ECUE « stage professionnel »

Critères d'évaluation :

- pertinence des éléments fournis (capacité à expliciter un contexte, observation de l'entreprise, positionnement, etc.) (8 points)

- professionnalisme (régularité des rendus mensuels, autonomie, communication avec l'entreprise ou l'institution, communication avec la direction de stage, appréciations du tuteur.ice de stage) (6 points)
- capacité d'auto réflexivité (5 points)
- orthographe, soin (1 point)